



Le « Challenge de l'Ouest » Règlement 2024

Article 1 : Pour la saison 2024 du championnat de France des Rallyes routiers, l'A.S.M.-A.C.O. et le C.O.R.R.C., organisateurs respectifs du Rallye de la Sarthe et du Rallye de Charente, reconduisent le « Challenge de l'Ouest » pour dynamiser la participation à leurs deux épreuves.

Article 2-1 : Le « Challenge de l'Ouest » étant un challenge de promotion, il s'adresse uniquement aux pilotes prenant une licence LJA, quelle que soit leur provenance géographique.

Article 2-2 : Un licencié LJA ne pourra cependant pas concourir à ce challenge s'il a intégré le Top20 du championnat de France des rallyes routiers par le passé.

Article 3 : Les pilotes désirant être classés pour le « Challenge de l'Ouest » doivent participer au Rallye de la Sarthe (4 et 5 mai) et au Rallye de Charente (19 et 20 octobre).

Aucune inscription particulière n'est nécessaire.

Article 4 : Toutes les catégories de machines du championnat sont réunies, il n'y a pas de classement spécifique par catégorie. Il n'y a pas non plus de différenciation entre les pilotes.

Article 5 : Attribution des points pour chacune des 4 étapes :

1 ^{er} : 25 pts	4 ^e : 13 pts	7 ^e : 9 pts	10 ^e : 6 pts	13 ^e : 3 pts	16 ^e : 1 pt
2 ^e : 20 pts	5 ^e : 11 pts	8 ^e : 8 pts	11 ^e : 5 pts	14 ^e : 2 pts	17 ^e : 1 pt
3 ^e : 16 pts	6 ^e : 10 pts	9 ^e : 7 pts	12 ^e : 4 pts	15 ^e : 1 pt	18 ^e ... : 1 pt

NB : Tous les pilotes classés auront au moins 1 point.

Article 6 : Le classement des pilotes du « Challenge de l'Ouest » sera établi en additionnant les points obtenus sur les quatre étapes des deux rallyes. En cas d'égalité, le meilleur classement au Scratch obtenu sur l'un des 2 rallyes sera pris en compte.

Article 7.1 : Les 3 premiers pilotes du « Challenge de l'Ouest » seront récompensés par l'A.S.M.-A.C.O. et le C.O.R.R.C. lors de la cérémonie de remise des prix qui clôturera le Rallye de Charente le dimanche 20 octobre à Rouillac (16170).

Article 7.2 : Les récompenses prévues sont les suivantes :

Pour le 3^e : 40 € de réduction au Rallye de la Sarthe 2025 ; 50 € de réduction au Rallye de Charente 2025 ; un billet d'entrée aux 24 heures du Mans moto 2025 ; 1 bouteille de Cognac ; 1 coupe

Pour le 2nd : 60 € de réduction au Rallye de la Sarthe 2025 ; 100 € de réduction au Rallye de Charente 2025 ; deux billets d'entrée aux 24 heures du Mans moto 2025 ; 1 bouteille de Cognac ; 1 coupe

Pour le 1^{er} : 80 € de réduction au Rallye de la Sarthe 2025 ; 150 € de réduction au Rallye de Charente 2025 ; un stage d'initiation à la conduite du side-car INISIDE ; 1 bouteille de Cognac ; 1 coupe